



Commission pour le développement social

Point 3a de l'ordre du jour

Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Rethinking and Strengthening Social Development in the Contemporary World

New York, le 3 février 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Dans son deuxième rapport sur le thème « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain », le Secrétaire général constate que les progrès réalisés depuis le sommet mondial de Copenhague en 1995 sont fragiles. Malgré les avancées faites en matière de réduction de la pauvreté, la croissance économique n'a été ni inclusive ni équitable. La croissance économique ne peut être durable que si elle est inclusive. Afin que chacun puisse partager les effets positifs de la croissance, elle doit toutefois également être équitable ; Seule une telle approche permettra d'éviter que les inégalités s'accroissent, au sein des populations et entre les Etats.

Les inégalités se creusent, en particulier dans les pays industrialisés. Jamais le fossé entre riches et pauvres n'a été aussi important. Le développement durable, lequel unit les dimensions économiques, sociales et environnementales, est un enjeu mondial qui requiert une concertation au sein de la communauté internationale. Dans ce contexte, notre Commission joue un rôle central pour la prise en compte du pilier social dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le développement social est essentiel à la réalisation des objectifs y relatifs. La Suisse salue les efforts de cette Commission pour inciter les pays et les autres acteurs à mieux ancrer le développement social dans la conception des stratégies et politiques de développement durable. Nous devons

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

continuer à œuvrer pour remplir les engagements pris à Copenhague et mettre en œuvre le pilier social du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Monsieur le Président,

Une économie globalisée mais caractérisée par une consommation illimitée des ressources et par des inégalités sociales n'est pas viable à long terme. Une économie durable doit mettre au service de la réduction de la pauvreté les potentialités offertes par l'économie. Ceci peut se faire par des politiques macroéconomiques propices à la création de places de travail rémunératrices. L'accompagnement social de la globalisation signifie qu'il faut maintenir ou développer les systèmes de protection sociale. Il faut également un cadre légal garantissant des conditions décentes de travail, pour que le facteur "travail" soit l'élément moteur du développement économique durable. L'inclusion des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, en raison de leur âge ou de leur état de santé, requiert des politiques leur permettant de vivre décemment sans tomber dans la pauvreté. Dans le cadre de sa coopération économique, la Suisse contribue au travail décent et à la réduction de la pauvreté, en favorisant une croissance économique forte et durable dans les pays en développement. En soutenant une croissance économique suivant les principes de durabilité écologique et sociale dans les pays en développement et en Suisse, mon pays participe activement à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le rapport du Secrétaire général relève que les flux financiers de l'évasion fiscale et de la corruption dépassent de loin les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement. A long terme, ces phénomènes ont des répercussions négatives sur les régimes sociaux. Pour cette raison il est primordial de tout entreprendre pour rendre plus efficaces les activités de développement. La Suisse s'engage fortement pour élaborer et diffuser des normes en matière de gouvernance économique et pour mieux adapter les programmes aux besoins des pays partenaires. Mon pays estime qu'améliorer l'efficacité de l'aide au développement contribuera dans une large mesure à atteindre les objectifs de développement durable. La maximisation de la contribution du secteur privé, préconisée dans le rapport, va dans le même sens. En effet le secteur privé génère 90% des emplois dans les pays en développement et c'est un acteur important pour le financement du développement. Tous les acteurs impliqués y compris le secteur associatif peuvent contribuer à la réalisation tant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qu'au développement social, dans le cadre de leurs activités respectives. C'est pourquoi il faut mettre en place des conditions-cadres qui favorisent le développement du secteur privé et le dialogue social. Le dialogue social permet la réalisation d'efforts collectifs entre les gouvernements, le secteur privé, et les syndicats.

Selon le rapport du Secrétaire général, certaines catégories de la population méritent une attention particulière, car elles ont plus difficilement accès à des services sociaux. Des mesures spéciales sont alors requises. Elles viennent compléter les dispositifs mis en place par les politiques axées

notamment sur les familles et la jeunesse qui visent en particulier à favoriser la conciliation entre vie professionnelle et familiale, l'accès à la formation et l'obtention d'un revenu suffisant. Ces politiques jouent un rôle décisif dans l'aménagement de conditions favorables au développement durable. Il faut donc concevoir des politiques sociales associant mesures universelles et mesures ciblées. Les politiques nationales de protection sociale peuvent contribuer à atténuer les nombreux effets sociaux découlant de la libéralisation des échanges ou des crises économiques. La Suisse souhaiterait attirer l'attention sur la recommandation n° 202 sur les socles de protection sociale adoptée à la Conférence internationale du Travail en 2012. Cette recommandation fournit des orientations pour établir ou maintenir de socles de protection sociale pour assurer des niveaux plus élevés de sécurité sociale pour le plus grand nombre de personnes possible. Il est donc important que notre Commission rappelle l'importance de cet instrument international.

Il convient d'évaluer la contribution potentielle et l'impact de cette Commission à la réalisation de la dimension sociale du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. En accord avec d'autres acteurs internationaux pertinents tels que l'Organisation internationale du travail, notre Commission peut indiquer la voie à suivre et proposer des orientations concrètes pour assister les gouvernements et les différents acteurs internationaux dans la formulation de politiques sociales inclusives et de mesures opérationnelles cohérentes avec les objectifs de développement durable. La Commission devra aussi faire une contribution au suivi et examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre du forum politique de haut niveau (HLPF).

Je vous remercie.

Mr Chair,

In his second report on the theme of 'rethinking and strengthening social development in the contemporary world', the Secretary-General notes that the progress that has been made since the World Summit in Copenhagen in 1995 is fragile. Despite progress in poverty reduction, economic growth has been neither inclusive nor equitable. If economic growth is to be sustainable it must be inclusive. It must also be equitable to allow everyone to share in the gains of growth. This approach is the only way of avoiding inequality from rising even further within and between countries. Inequality is growing, especially in industrialised countries. The gap between rich and poor has never been wider. Sustainable development that combines the economic, social and environmental dimensions is a global challenge that requires joint action by the international community. In this context, our Commission plays a pivotal role in taking account of the social pillar of the 2030 Agenda for Sustainable Development; moreover, social development is essential to achieving its goals. Switzerland welcomes our Commission's efforts to encourage countries and other actors to anchor social development more effectively in the design of sustainable development strategies and policies. We must continue to work to fulfil the commitments made in Copenhagen and to implement the social pillar the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Sustainable economy

A globalised economy that is characterised by the unlimited consumption of resources and by social inequalities is not sustainable in the long term. In order to reduce poverty, a sustainable economy must unlock the potential of the economy and of macroeconomic policies that promote the creation of gainful employment. Adding a social dimension to globalisation means maintaining or developing social protection systems. A legal framework that ensures decent working conditions must also be created, so that work becomes an engine for sustainable economic development. The inclusion of people who are unable to work because of their age or health situation requires policies that enable them to enjoy a decent living without falling into poverty. Through its economic cooperation efforts, Switzerland contributes to decent work and the reduction of poverty by promoting strong and sustainable economic growth in developing countries. By supporting economic growth based on the principles of ecological and social sustainability in developing countries as well as in Switzerland, my country is actively involved in achieving the goals of the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Development aid

The Secretary-General's report notes that financial flows resulting from tax evasion and corruption far exceed foreign direct investment and official development assistance. In the long term, tax evasion and corruption have a negative impact on social systems, which is why it is vitally important to do

everything possible to make development work more effective. Switzerland is strongly committed to developing and disseminating economic governance norms to better tailor programmes to the needs of partner countries. Switzerland believes that improving the effectiveness of development aid will go a long way towards achieving the sustainable development goals. Maximising the contribution of the private sector, as advocated in the report, is very much in line with this. Indeed, the private sector creates 90% of jobs in developing countries and plays an important role in development funding. All stakeholders, including the voluntary sector, can help achieve both the 2030 Agenda for Sustainable Development and social development as part of their activities. That is why it is necessary to establish framework conditions that foster the development of the private sector and social dialogue. Social dialogue facilitates joint efforts by governments, the private sector and trade unions.

Social policy

According to the Secretary-General's report, some population groups deserve special attention because they have more difficulty in accessing social services. Special measures are necessary to complement mechanisms put in place by policies focused on families and young people which aim to help balance work and family life, promote access to education and training, and enable people to earn sufficient income. These policies play a decisive role in the development of conditions favourable to sustainable development. We must therefore formulate social policies that combine universal measures with targeted measures. National social protection policies can help mitigate the numerous social effects of trade liberalisation and economic crises. Switzerland would like to draw attention to Recommendation no. 202 concerning social protection floors, which was adopted at the International Labour Conference in 2012. This recommendation provides guidance to establish or maintain social protection floors to ensure higher levels of social security for as many people as possible. It is therefore crucial for our Commission to reiterate the importance of this international instrument.

Conclusion

It is important to assess the potential contribution and impact of our Commission in achieving the social dimension of the 2030 Agenda for Sustainable Development. In agreement with other relevant international actors, such as the International Labour Organization, our Commission can show the way forward and provide concrete guidance to assist governments and international actors in formulating inclusive social policies and operational measures consistent with the Sustainable Development Goals. The Commission will also have to contribute to monitoring and reviewing the 2030 Agenda for Sustainable Development within the framework of the high-level political forum (HLPF).

Thank you Mr Chair.